

Compte rendu de l'audience à L'inspection d'académie

Etaient présents

Dominique Poggioli inspecteur d'Académie adjoint, Mickael Cabbeke proviseur vie scolaire,
Patricia Ardoin , principale du collège
Monsieur Ninouh, Madame Sages, Madame Favris, Madame Deom, enseignants
Isabelle Cahitte, FCPE

Monsieur Poggioli rappelle que l'audience permet d'échanger les différents points de vue concernant la DHG, mais qu'aucune décision ne serait prise à l'issue de cet échange ;

Madame Sages prend la parole expliquant que les professeurs du collège Jules Ferry étaient très inquiets suite à l'annonce de la baisse de la DHG pour la rentrée 2014 ;

Le collège accueille un public très hétérogène avec des élèves excellents et des élèves en grande difficulté ; La baisse de la DHG ne permettra pas de mettre en place les dispositifs de soutien pour ces élèves.

Isabelle Cahitte a ensuite fait part de ses inquiétudes en reprenant les thèmes abordés dans la lettre envoyée à l'IA (voir à la fin de ce compte-rendu).

Monsieur Poggioli explique qu'il a un certain nombre d'heures à répartir entre les 109 collèges du Val d'Oise.

Il dispose actuellement de 400 heures en réserve afin de les distribuer pour pallier à d'éventuelles modifications d'effectifs à la rentrée scolaire...

Il estime pertinent le choix du CA d'avoir privilégié l'ouverture d'une classe supplémentaire en 4ème, même si lui n'aurait pas fait ce choix. Le collège dispose déjà de 61 heures supplémentaires par rapport à la DHG qui doit être attribuée en fonction des effectifs. Le collège ayant fait le choix d'ouvrir des classes supplémentaires nous pouvons difficilement prétendre à l'obtention d'heures supplémentaires pour le soutien.

Il suggère aux enseignants de répartir différemment les heures au cours de l'année en faisant plus d'heures en septembre pour remettre à niveau les élèves en difficulté.

Il entend la plainte des professeurs sur la difficulté d'enseigner dans des classes de niveau hétérogène. Il se dit prêt à octroyer des heures supplémentaires au collège pour la réalisation d'un projet pédagogique innovant que les professeurs doivent élaborer.

Quant au temps nécessaire pour élaborer un tel projet il doit être pris sur le temps des conseils pédagogiques voir même des conseils de classe.

L'audience s'est terminée vers 19h30.

Monsieur L'inspecteur

Nous avons eu connaissance par la principale du collège Jules Ferry lors de la commission permanente de la diminution de la DGH attribuée au collège, qui passe à 764 heures pour l'année 2014/2015.

Nous sommes tout à fait conscients du fait que le collège ne fait pas partie des établissements les plus en difficulté de l'académie, et que le nombre d'élèves prévu pour la rentrée prochaine est en légère baisse. Cependant nous déplorons cette diminution de moyens accordés à nos enfants.

En effet de nombreux élèves – une dizaine par classe- sont en difficulté, et nécessitent un suivi et un investissement de l'équipe éducative et pédagogique, des activités en groupes restreints et un accompagnement personnalisé, qui nécessitent essentiellement... du temps.

La situation socio-économique de nombreux parents du collège est estimée plus élevée que dans d'autres établissements, classant notre établissement dans le niveau 4. Cependant force est de constater que la crise économique touche également comme ailleurs nos familles, les fragilise, et retentit sur les enfants.

Par ailleurs la situation sociale des parents ne garantit pas les capacités d'apprentissage des enfants, ni de leur aptitude à entrer d'emblée dans un cadre d'enseignement général qui nécessite un temps parfois long d'adaptation.

Les problèmes familiaux (ruptures décès...) touchent toutes les familles quelle que soit la situation socio professionnelle des conjoints

Les années collège, avec l'entrée dans l'adolescence, correspondent à un âge auquel les enfants ont tendance à décrocher du système scolaire quel que soit leur niveau de compétence. De nombreux adolescents sont en souffrance.

Nous avons la chance de disposer au sein de notre collège d'une équipe de direction, d'enseignants et d'éducateurs compétents et attentifs aux difficultés des élèves, et nous ne souhaitons pas les voir se démobiliser et perdre leur enthousiasme si leurs efforts ne sont pas reconnus : or la baisse de la DHG conduira à la suppression de nombreux enseignements dispensés en demi groupe particulièrement adaptés aux élèves en difficulté.

Des heures supplémentaires permettraient davantage d'accompagnements personnalisés, là encore profitables aux élèves en difficulté.

A l'heure où l'on crée des établissements pour élèves décrocheurs ne serait-il pas judicieux de doter les établissements déjà existants et dont les encadrants et le personnel éducatif et enseignant montrent une réelle volonté de venir en aide aux enfants, d'un nombre d'heures suffisant ?

Je vous remercie de l'attention que vous aurez porté à ce courrier et vous prie de croire, monsieur l'inspecteur à mes sentiments respectueux.